REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL

DECRET N° 69 - 223 /PR.CH.

du 4 Septembre 1969

portant Inscription au Tableau de Concours, d'admission et de promotion à titre Civil, dans l'Ordre National du Dahomey.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître des Ordres Nationaux,

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968, approuvée par le référendum du 28 Juillet 1968 ;

VU le Décret N°230/PR du 31 Juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;

VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965, portant refonte des Lois N°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962, instituant l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Sur la proposition des Ministres intéressés, et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont inscrits, à titre civil, au tableau de concours d'admission et de promotion dans l'Ordre National, les Nationaux dont les noms suivent :

- Au titre de la PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE -

a) A la Dignité de GRAND OFFICIER

M. OKE ASSOGBA
Commandeur du 1er Août 1962

b) Au Grade de COMMANDEUR

MM. ADEGOUN Jacob

SERO KPERA
Officiers du 1er Août 1963

c) Au Grade d'OFFICIER

1- Anciens

MM. ADAMON Fassassi

BOYA Antoine

FABO Paul

FIDEGNON Antoine
Chevaliers du 1er Août 1963

.../..

2- Nouveaux

MM. BADAROU Daouda - Ministre des Affaires Etrangères -

COSTA (da) Benoît - Instituteur en retraite -

DANGOU Issaka - Garde des Sceaux - Ministre de la Justice et de la Législation -

GANGBO Salomon - Commerçant Propriétaire à PORTO-NOVO -

HODONOU Ignace - Notable à PAHOU -

d) Au Grade de CHEVALIER

MM. ASSOGBA Arsène - Inspecteur de l'Enseignement Primaire en retraite

BAGRI Pierre - Sous-Préfet de BOUKOMBE -

BOCCO Eugène - Directeur de Cabinet du Président de la République

- Au titre du Ministère des AFFAIRES ETRANGERES -

Au Grade de CHEVALIER

M. EGUE Guillaume - Chef du Protocole -

- Au titre du Ministère du DEVELOPPEMENT RURAL et de la COOPERATION

Au Grade de CHEVALIER

M. KOUDOGBO Etienne - Ingénieur des Services Agricoles -

- Au titre du Ministère de l'EDUCATION NATIONALE et de la CULTURE -

Au Grade de CHEVALIER

M. GUEDEGBE Kpégbè - Planton Auxiliaire en retraite -

- Au titre du Ministère de la FONCTION PUBLIQUE, de la REFORME ADMINISTRATIVE ET DU TRAVAIL -

Au Grade de CHEVALIER

MM. ADJOVI Vincent - Commerçant - Président du Conseil d'Administration de la COCADA -

GANSO René - Commerçant - Acheteur des Produits à COTONOU -

- Au titre du Ministère de l'INFORMATION ET DU TOURISME -

Au Grade d'OFFICIER

M. FAYEMI Maurice - Instituteur en retraite -
Chevalier du 1er Août 1964 -

.../..

- Au titre du Ministère de la JUSTICE ET DE LA LEGISLATION -

Au Grade de CHEVALIER

Me AMORIN François - Avocat Défenseur près la Cour d'Appel de COTONOU -

MM. AUGUSTIN Vincent - Magistrat - Juge d'Instruction à PORTO-NOVO -

AYITE Gabriel - Magistrat - Conseiller à la Cour d'Appel de COTONOU -

- Au titre du Ministère de la SANTE PUBLIQUE ET DES AFFAIRES SOCIALES -

Au Grade de CHEVALIER

MM. AHOUANSOU Karl - Médecin Chef de l'Ambulance de OUIDAH -

AMEGANKPOE Nathaniel - Médecin Chef de la CM de GRAND-POPO -

AUBENAS Gabriel - Médecin-Chef de la CM de KANDI -

CAMPOS (de) Théophile - Médecin Chef à la CM. de COTONOU -

GOUDJO Jonas - Médecin Chef de la CM de SAVE -

Article 2.- Le Présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'OND.

M.S.COULIBALY

Fait à COTONOU, le 4 Septembre 1969

Emile D[illegible]ZINSOU

AMPLIATIONS :

PR	4	INTERESSES	28	DEP	1
CCS	6	JORD	1	SGPRA	1
MJL	2	DCCT	1	SGG	4
DGAJL	2	DN	1	MFPRAT	2
MINISTRES	9	Gde CHANC.	15	CES	5
IAA	1	Dr St.	1	SGM	10